



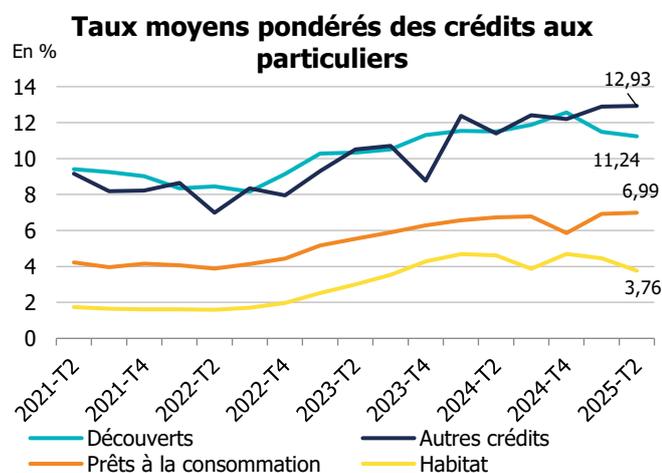
CONJONCTURE FINANCIERE

**Taux des crédits aux particuliers
Nouvelle-Calédonie 2^e trimestre 2025**

LES TAUX DES CRÉDITS À L'HABITAT ET DES DÉCOUVERTS DIMINUENT

- Au 2^e trimestre 2025, le taux moyen des **crédits à l'habitat** diminue à nouveau (-71 points de base – pdb -, après -23 pdb au premier trimestre) pour s'établir à 3,76 %. Les taux moyens pour ce type de crédit diminuent également pour la France entière (-12 pdb pour s'établir à 3,01 %) et la Polynésie française (-23 pdb pour s'établir à 3,22 %). L'écart de taux avec la Nouvelle-Calédonie se réduit : il s'établit à 75 pdb avec la France entière et 53 pdb avec la Polynésie française. En Nouvelle-Calédonie, le montant moyen d'emprunt pour ce type de prêt atteint 21,6 millions XPF au 2^e trimestre 2025, en baisse par rapport au trimestre précédent (-1,1 million XPF).
- Le taux moyen des **prêts à la consommation** s'inscrit en légère hausse (+6 pdb sur 3 mois). Il s'établit à 6,99 %. En Polynésie française, ce taux baisse légèrement (-14 pdb, pour atteindre 6,91 %), tout comme à l'échelle de la France entière (-2 pdb à 6,43 %).
- Le taux moyen des **découverts** baisse (-26 pdb sur 3 mois) pour s'établir à 11,24 %. Il baisse également pour la France entière (-7 pdb, à 7,45 %) mais augmente légèrement en Polynésie française (+3 pdb, à 11,52 %).

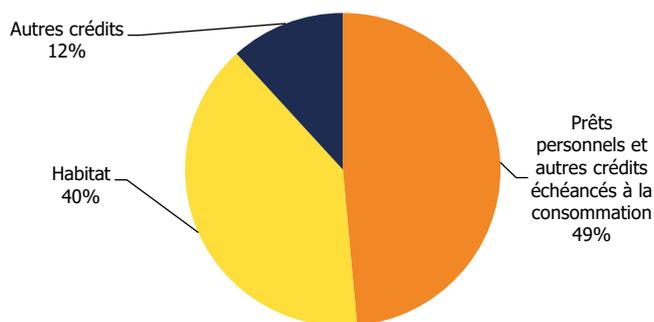
CARACTÉRISTIQUES DES NOUVEAUX CRÉDITS EN NOUVELLE-CALÉDONIE



Source : RUBA, IEOM

© IEOM

Répartition des flux de nouveaux crédits aux particuliers
(sur un an, hors découverts)



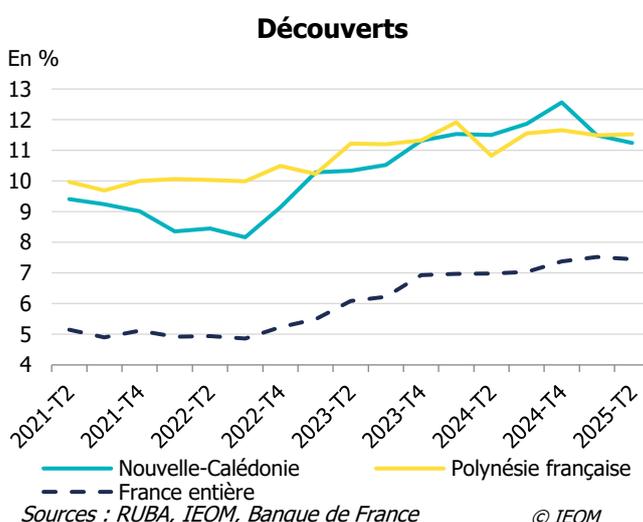
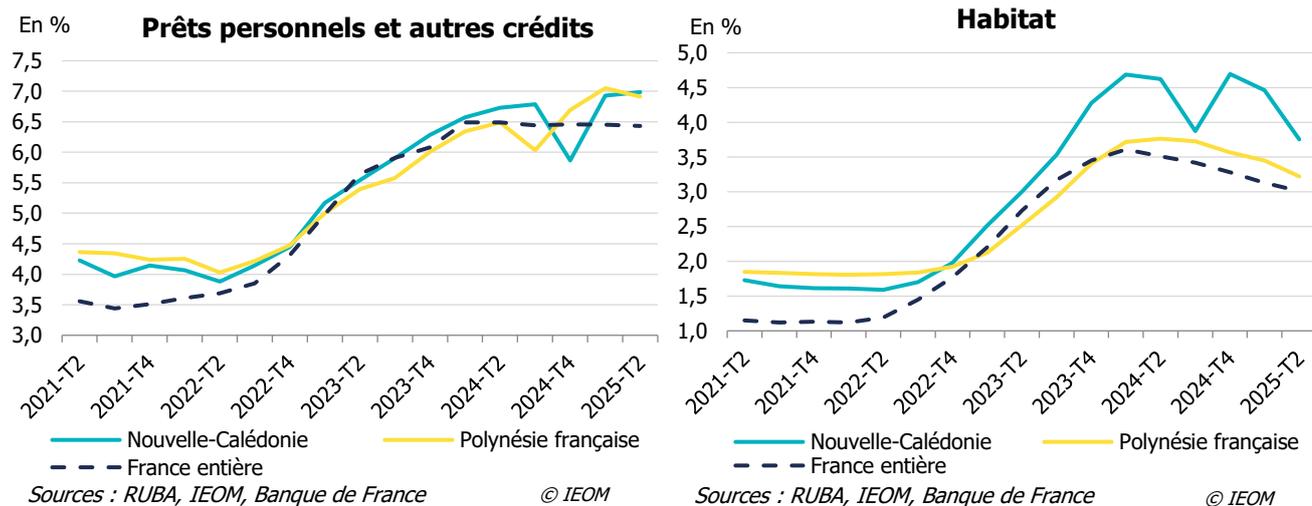
Source : RUBA, IEOM

© IEOM

Taux moyen débiteurs en %		2024-T2	2024-T3	2024-T4	2025-T1	2025-T2	Variations	
							1 trim	1 an
Nouvelle-Calédonie	Découverts	11,50	11,87	12,56	11,49	11,24	-26 pdb	-27 pdb
	Prêts à la consommation	6,73	6,79	5,87	6,93	6,99	6 pdb	26 pdb
	Habitat	4,62	3,87	4,70	4,46	3,76	-71 pdb	-87 pdb
France entière	Découverts	6,98	7,03	7,38	7,52	7,45	-7 pdb	47 pdb
	Prêts à la consommation	6,49	6,44	6,46	6,45	6,43	-2 pdb	-6 pdb
	Habitat	3,51	3,42	3,28	3,13	3,01	-12 pdb	-50 pdb

Sources : RUBA, IEOM, Banque de France

ÉVOLUTION DES TAUX MOYENS DÉBITEURS PAR GÉOGRAPHIE



MÉTHODOLOGIE

La collecte est réalisée auprès des établissements ayant leur activité en Nouvelle-Calédonie. Elle prend en compte les crédits nouveaux accordés au cours du trimestre aux particuliers. Les particuliers désignent les personnes physiques à l'exception des entrepreneurs individuels. L'enquête de Nouvelle-Calédonie exploite environ 88 000 déclarations relatives aux crédits consentis au cours de ce trimestre.

Les taux d'intérêt moyens pondérés ainsi que les montants de contrats nouveaux sont calculés conformément aux définitions harmonisées de la BCE. Les taux recensés sont des taux effectifs au sens étroit (TESE), ils correspondent à la composante intérêt du Taux Effectif Global (TEG). Les taux présentés dans cette note sont des taux moyens pondérés par le montant du crédit.

Les crédits aux ménages sont définis de la façon suivante :

Les « crédits à l'habitat » intègrent l'ensemble des crédits à l'habitat des ménages et ce quelle que soit la période de fixation initiale du taux (PFIT).

Les « découverts » incluent toutes les utilisations de découvert enregistrées au cours d'un mois de référence ainsi que les crédits de trésorerie non échéancés (crédits permanents ou revolving). Le montant déclaré est le montant débiteur moyen constaté au cours du mois de référence.

Les « prêts personnels » incluent, en plus des prêts personnels, les financements de ventes à tempérament et les prêts sur carte de crédit.

Toutes les publications de l'IEOM sont accessibles et téléchargeables gratuitement sur le site www.ieom.fr

Directeur de la publication : F. Dufresne ■ Responsable de la rédaction : J. Charbonneau

Rédaction : A. Huc ■ Éditeur: IEOM